

PROGRAMME DE SUBVENTION 2023

Le programme de subvention pour l'achat de couches lavables vise à offrir une aide financière en 2023 aux parents de la Ville de Saint-Lambert qui choisissent d'en faire l'usage. En faisant une demande, ils pourront obtenir une subvention équivalente à 50 % du coût d'achat d'un ensemble d'au moins 20 couches, pour un montant pouvant atteindre un maximum de 100 \$.

Une seule aide financière sera accordée par enfant et par facture. L'enfant doit être né après le 1^{er} décembre 2022 et la demande de subvention doit être faite au plus tard le 30 novembre 2023.

Demande de subvention

Les parents doivent remplir le formulaire ci-dessous et y joindre les pièces justificatives suivantes :

- Une copie de la facture détaillée de l'achat d'un ensemble d'au moins 20 couches lavables;
- Une copie d'une preuve de naissance de l'enfant (certificat ou déclaration de naissance).



FAITES PARVENIR LE FORMULAIRE ET LES PIÈCES JUSTIFICATIVES EN PERSONNE OU PAR LA POSTE AU CENTRE DE LOISIRS :

Programme de subvention pour l'achat de couches lavables

Ville de Saint-Lambert

600, avenue Oak

Saint-Lambert (Québec) J4P 2R6

La Ville procédera à l'analyse du dossier et, s'il est conforme, postera le chèque au demandeur.



Formulaire de demande

Mère (prénom et nom) : _____

Père (prénom et nom) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Enfant (prénom et nom) : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

Faire le chèque à l'ordre : du père de la mère

Signature d'un parent : _____ Date : _____

Réservé à l'administration

Pièces justificatives reçues :

Facture

Preuve de naissance

Initiales du répondant : _____

Signature du gestionnaire : _____

Subvention accordée : Oui Non

Montant accordé : _____

Numéro du chèque : _____

Date d'émission : _____

Date : _____

Date : _____